

# Communiqué

Union Syndicale Départementale CGT 63 santé et Action Sociale

## de Presse

Mesdames, Messieurs les journalistes,

Les salariés de l'ADMR Veyre Auzon (aide à domicile) accompagnés par l'Union Syndicale Départementale CGT du Puy De Dôme organisent un mouvement de grève illimité à compter de demain.

Ce communiqué de presse a pour but d'alerter les pouvoirs publics et les élus (outre le maire qui est le président de l'association) sur la dégradation des conditions de travail des salariés auprès des personnes âgées dont la perte d'autonomie nécessite une assistance au quotidien, mais aussi auprès des personnes fragilisées, que ce soit en raison de leur âge, d'un handicap, d'une maladie ou de toute autre raison empêchant ces personnes de réaliser les actes essentiels de la vie quotidienne, tels que se laver ou s'asseoir, manger...

---

---

*Contacts :*

---

---

- *Secrétaire Général  
Union Syndicale  
Départementale CGT  
Santé et action sociale  
Bruno Nies  
0686045299  
usd@cgt63.fr*
  
  - *Secrétaire Générale  
Adjointe USD CGT 63  
Nathalie Niort  
0676738229*
- 
- 

Dans le Puy de Dôme ce sont des milliers de salariés dans tous les secteurs de l'aide à domicile confondu et des centaines dans les diverses ADMR, composées d'une immense majorité de femmes à 95%, à temps partiel, le plus souvent subi et imposé. Comme la moyenne mensuelle des heures effectuées est d'une centaine d'heure, la rémunération est située en moyenne à 850 euros nets par mois pour une auxiliaire de vie nouvellement diplômée et à 650 euros nets pour une aide à domicile non diplômée. Les horaires étant fractionnés, impossible de cumuler l'activité avec un autre emploi. Il faut être présent le matin pour le lever, le midi pour le repas et le soir pour le dîner et le coucher, une journée morcelée de coupures.

Ce secteur d'avenir en mal de candidats, établit un constat alarmant en 5 ans moins de 24% de candidats, secteur qui a du mal à recruter, car il n'est pas attractif, et pour cause, au quotidien les salariés survivent avec un salaire de misère, du stress, de la pénibilité, de l'épuisement, de la pression, des plannings morcelés et mal organisés, des changements de plannings incessants, une amplitude horaire allant jusqu'à 12h, travaillent le week-end, les jours fériés et doivent être disponibles à tous instants, utilisant leurs propres véhicules dont l'ordre des remboursements de 35 centimes n'a pas augmenté depuis 2008 et ne permettent plus aujourd'hui de couvrir leurs frais et doivent payer de leur poche pour exercer leur profession.

Quant à la revalorisation du salaire, celle-ci traîne des pieds, après un gel depuis 2009, la valeur du point à 5.30, est portée à 5.35 au 1<sup>er</sup> juillet 2014 soit 1% d'augmentation et à 5.38 le 1<sup>er</sup> août 2016. L'avenant 35 prévoyant de porter la valeur du point à

---

5.403 au 1<sup>er</sup> octobre 2017, soit une augmentation de 0.43% n'a pas été agréé par le ministère des solidarités et de la santé. Les salariés doivent obtenir la reconnaissance qui leur est due. Le

financement à hauteur du travail accompli n'est pas là. Ses microscopiques augmentations n'ont pas permis aux salariés de sortir de la précarité.

Du fait du manque de recrutement, en l'absence de personnel disponible, les salariés en postes sont sollicités pour répondre à la demande ce qui alimente l'engrenage : manque de personnel - surcharge des personnes en poste - arrêt maladie – besoin de remplaçants. Les amplitudes horaires ne sont pas respectées, les salariées sont épuisées, et au bord du burn-out. Tout cela a des conséquences sur la prise en charge des usagers âgés qui se dégrade. Comme dans les EHPAD, les glissements de tâches sont de plus en plus nombreux. On a des auxiliaires de vie qui font du ménage.

Les auxiliaires de vie sont confrontées à des tâches de plus en plus lourdes physiquement. Des tâches qui engendrent des traumatismes squelettiques, sources d'inaptitude au travail et débouchent sur des licenciements. Les filles se brisent le dos parce qu'elles doivent porter des personnes sur des lits non médicalisés. Certaines sont en invalidité à moins de 50 ans.

Autre facteur aggravant les conditions de travail, les prestations sont minutées. Les salariés de l'aide à domicile manquent de temps pour s'occuper correctement des personnes âgées – avec des interventions fractionnées en une demi-heure ou un quart d'heure pour rentrer dans le plan d'aide alloué à l'utilisateur.

Alors que l'aide à domicile est un secteur en plein boom, le ministère des Affaires sociales, a lancé en 2017, une campagne de promotion pour « revaloriser » ce métier. Des dépliants ont été imprimés afin de donner envie aux postulants éventuels : 300 000 emplois à pourvoir d'ici 2030, un métier ouvert à toutes et à tous avec comme message « aider les autres, c'est mon métier ». Encore faudrait-il y consacrer les moyens financiers nécessaires.

Pour l'ADMR Veyre Auzon s'ajoute le manque de respect des salariés par une présidence maniant la xyloglossie à la perfection combiné à un manque de respect de la convention collective tout simplement.

Ce travail n'étant déjà pas reconnu à sa juste valeur, il est à minima indispensable de faire valoir les droits conventionnels et de dialogue social remettant l'humain et l'humanité au centre du débat.

Le bien être au travail commence par là, et le bien être de la prise en charge des usagers aussi.

Plus que jamais les salariés et l'Union Syndicale Départementale CGT du Puy de Dôme revendique de meilleures conditions de travail, de meilleurs salaires, la reconnaissance des qualifications, la prise en charge des frais professionnels, le respect de la convention collective.

L'Union Syndicale Départementale CGT appelle tous les salariés de l'ADMR Veyre Auzon à se rassembler le 17 mai 2019 à partir de 17heures devant les locaux de l'ADMR de Veyre Monton.

Le syndicat invite les salariés des associations à s'organiser avec la CGT en prenant contact avec les responsables du syndicat à l'Union départementale au 0983246794.

Comptant sur votre souci de l'information, nous vous prions de croire en nos cordiales salutations.

À Clermont Ferrand, le 16 mai 2019